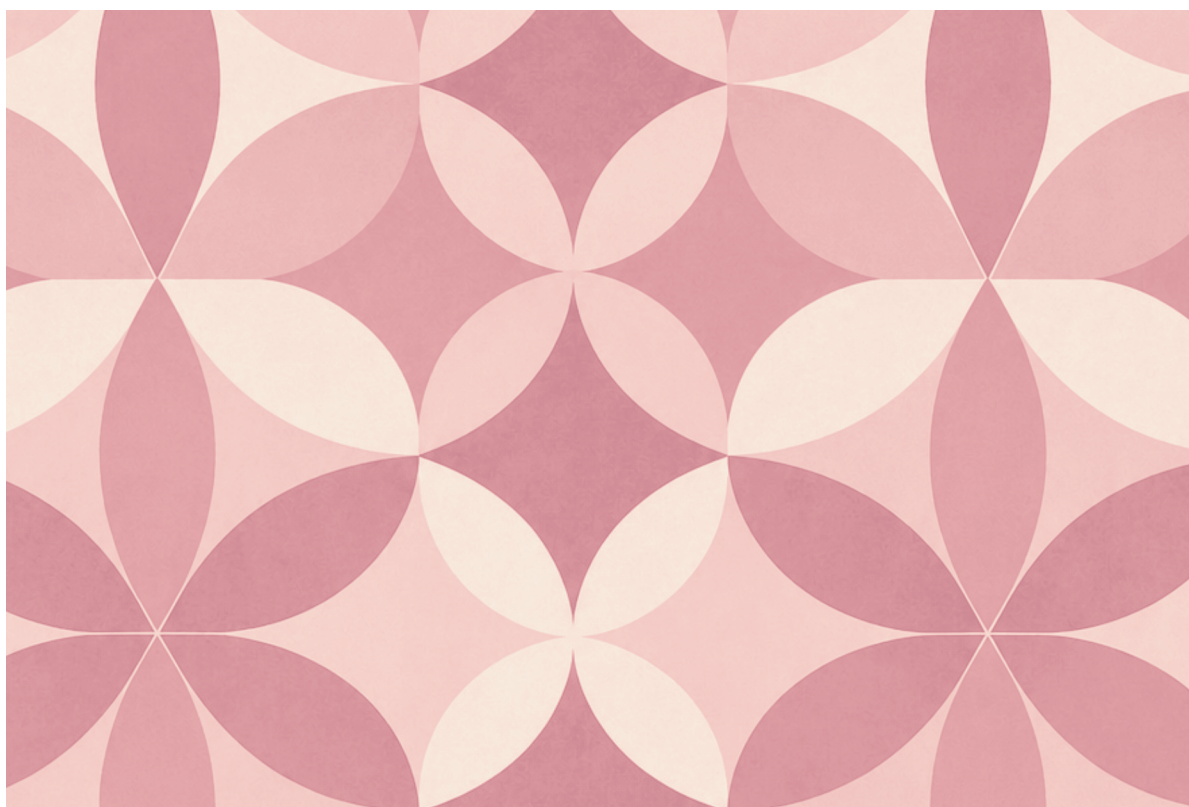


2026 - 2027

FORMATION SPÉCIALISÉE EN MÉDIATION FAMILIALE



Volet 1

17.11, 01.12, 15.12

Volet 2

15.01, 29.01, 05.02, 12.02, 19.02, 12.03, 19.03, 02.04, 09.04, 16.04, 23.04

RUE DODONÉE 113
1180 BRUXELLES, BELGIQUE
+32 2 344 53 70



MODULE DE
SPÉCIALISATION
EN MÉDIATION FAMILIALE

WWW.PMR-EUROPE.COM

Formation spécialisée en médiation familiale

PMR Europe

PMR Europe est un centre de formation en médiation agréé en 2007 pour sa formation de base et sa spécialisation en médiation civile et commerciale, agréé en 2016 pour sa spécialisation en médiation sociale agréé en avril 2018 pour sa spécialisation en médiation familiale et agréé en 2021 pour sa formation en médiation avec les pouvoirs publics.

Si PMR Europe est un centre de formation, elle est aussi et avant tout depuis 2005 un organisme dédié à la pratique de la médiation et à la prévention et gestion de conflits par les outils de la médiation et de la négociation intégrative.

Les fondatrices de PMR pratiquent la médiation dans toutes les matières depuis les années 2000. Dans cette pratique, figure la médiation familiale pour une part substantielle. Elles ont participé au lancement, en 2008, du droit collaboratif familial en Belgique francophone et germanophone et depuis 10 ans apportent leur contribution en ce qui concerne la négociation raisonnée.

Public cible

Cette formation est destinée à des personnes ayant déjà suivi une formation agréée dite « de base » en médiation. Les personnes ayant suivi en outre une spécialisation en médiation civile et commerciale peuvent s'inscrire directement au Volet 2. Pour les autres, il est nécessaire de suivre le Volet 1. Ces trois jours couvrent les matières suivantes : options chiffrées, rôle des avocats, paquets d'offres et négociation intégrative, qui sont obligatoires ou nécessaires mais non revues de manière approfondie dans la spécialisation familiale proprement dite. Un exercice de médiation sur les trois jours permettra de mettre en oeuvre ces outils.

Matières

Volet 1 (destiné aux participants ayant uniquement suivi la formation de base en médiation)

Techniques approfondies de négociation intégrative, notamment préparation, outils complémentaires quant aux intérêts et aux options, options chiffrées, paquets d'offres, gestion de la séance d'échange des offres - Rôle des avocats - Outils rationnels et émotionnels pour créer la confiance - Techniques distributives - Personnes difficiles

Volet 2

Parties théoriques

Droit familial
Sociologie de la famille
Introduction, prérequis et éléments de psychologie de la famille
Aspects psychologiques de la famille et de la séparation
Médiation intégrative et outils systémiques

Parties pratiques

Appropriation des concepts psychologiques (jeux de rôle/psychodrame)
Médiation intégrative familiale
Outils de la médiation transformative
Pratique de la co-médiation systémique familiale
Médiation familiale multi-culturelle et multi-langue
Programme détaillé sur demande.

Nos spécificités

La formation proposée s'étend sur un nombre d'heures nettement supérieur aux exigences minimales posées par la Commission fédérale, et ce afin de permettre un travail en profondeur sur les aspects particuliers de la médiation familiale.

Nous sommes soucieuses de transmettre à nos futurs participants un solide background sur les aspects psychologiques, sur les approches et méthodes de médiation différentes ainsi que sur les problématiques juridiques spécifiques au domaine familial.

Le nombre et la qualité des intervenants nous paraissent un gage d'une formation professionnelle, large et complète.

En plus :

- Le suivi et la cohérence entre les formations de base et MCC et MS (le participant bénéficie de son acquis),
- La pratique (50% d'exercices garantis) et
- 30 années (combinées) d'expérience en médiation
- Petit groupe et donc suivi personnalisé et interactivité (14 personnes maximum)



Modalités

Dates

Volet 1

Novembre 17
Décembre 1, 15

Volet 2

Janvier 15, 29
Février 5, 12, 19
Mars 12, 19
Avril 2, 9, 16, 23
Mai 14 (Examen)

A majorer du temps de travail entre les séances (lecture de cas, d'articles, de fiches de cours et préparation d'exercice ou dactylographie de tableau suite à un exercice), de rédaction d'un travail écrit, de préparation de l'examen et de l'examen pratique.

Horaires

9:30 – 17:30

Lieu

PMR
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles

Prix

Volet 1 : 700,00 € HTVA (soit 847,00 € TVAC)
Volet 2 : 2562,00 € HTVA (soit 3.100,00 € TVAC)
comprenant formation, matériel didactique,
pauses café, frais administratifs et frais d'examen.
Les lunches ne sont pas compris.

Date limite d'inscription

Volet 1 : 10 novembre
Volet 2 : 15 décembre

Formulaire d'inscription

Date limite d'inscription

Volet 1 : 10 novembre

Volet 2 : 15 décembre

Paielement

Je verse directement la somme de 500 euros à titre d'acompte en faveur du compte de PMR Europe : IBAN BE42 0014 8113 7254 / BIC GEBABEBB avec la mention : Nom + MF 27

Une facture sera adressée pour le solde.

À REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Par e-mail : charlotte.vaningelgem@pmr-europe.com

NOM : PRÉNOM :

PROFESSION :

FIRME :

ADRESSE : N° :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

TÉL : FAX :

EMAIL :

GSM :

COORDONNÉES DE FACTURATION :

.....

.....

TVA N° :

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription
et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature



Conditions générales

PMR Europe S.R.L.
Rue Dodonée 113 - 1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205



L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe IBAN BE42 0014 8113 7254, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.

